

# Compte – Rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 27 Juillet 2018

**Sous la présidence de M. Le Maire Christian ALEXANDRE**

**Étaient présents :**

ALEXANDRE Christian. ALLARD Jean-Yves. GEORGET Arthur. JOUBERT Marc. HAUTEVILLE Cyril. LACROIX Yvette. MARTIN Isabelle. MATICHARD Gilles. PICARD Eric. PORTENEUVE Fabien. RECOQUE Pascal.

Secrétaire de Mairie : Florence PELIN

**Secrétaires de Séance : Éric PICARD et Marc JOUBERT**

\*\*\*\*\*

## **Ordre du jour**

- **Informations diverses**
- **Délibérations**
  - Désignation d'un référent communal – Lutte contre le campagnol terrestre.
  - Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal.
  - Modification heures contrat CDD Adjoint d'animation.
  - Réhabilitation de la salle des fêtes en salle polyvalente adaptée pour accueillir des spectacles vivants – APD et Plan de financement
- **Questions diverses**

## **Informations diverses**

- **Nouvelles de la communauté de communes, Ambert Livradois Forez**
  - **FPIC** :  
Suite à une réunion de la Communauté de Communes ALF, après vote à la majorité des 2/3 des conseillers communautaires, la part du FPIC versé aux communes a été baissée de 30%. Elle passe donc pour Viverols de 8 166 € à 5 716 €.

- PISCINE d'AMBERT :

Le budget de rénovation de la Piscine d'Ambert passe de 2 500 000 € à 4 000 000 € suite à des travaux supplémentaires sur les bassins. Hors subventions, il reste à la charge de la Communauté de Communes ALF 1 800 000 €

- REUNION SOCAMA :

Présentation du rapport phase 3 sur le diagnostic du réseau d'eau. Il en ressort 3 zones demandant des travaux. La première zone prioritaire concerne les réseaux de la rue principale (au droit de l'église), la rue des Dentellières, la rue du Bailly. Ces reprises nous permettraient d'avoir un rendement global du réseau conforme aux attentes.

Nous allons poursuivre l'instruction du dossier pour demander des subventions auprès de nos financeurs afin de prévoir des travaux dans les années futures et éventuellement dès 2019.

En parallèle, une demande de subvention exceptionnelle est en cours pour poursuivre la clôture des captages. Une réponse positive de l'agence de l'eau nous est parvenue (40%), nous sommes en attente du positionnement du CD63.

- REUNION 0 PHYTO :

Une journée de formation et d'information a été organisée avec la FREDON. A été abordée la possibilité d'enherbement du cimetière (des solutions simples existent), le but étant de supprimer l'emploi de produit chimique.

Un essai est en cours sur une zone présentant sensiblement les mêmes caractéristiques à l'entrée du camping.

- FEU D'ARTIFICE :

Cette année, le feu d'artifice de la fête patronale sera tiré dans le Breuil avec le château en arrière-plan. Les spectateurs pourront se mettre vers la maison de retraite Faites le savoir.

- INNOVATION INFORMATIQUE A L'ECOLE:

Une subvention de 50% sur un budget de 13000 euros est accordée par le ministère de l'Education Nationale pour le remplacement de divers matériels informatiques. Une demande complémentaire de 30% est faite auprès du Parc Naturel Régional Livradois Forez.

- SERVICE DES ROUTES:

Pour réduire la vitesse à l'entrée du Bourg, côté SDS, plusieurs solutions ont été proposées par le Service des Routes. A titre d'essai, pendant une période d'un petit mois du 20 Août au 14 Septembre, une chicane mobile sera installée au niveau de la maison de M. Martin afin de voir son effet. Une solution plus durable (modification du carrefour des routes d'Ambert et d'Eglisolles) est en outre proposée et validée par le Conseil Municipal. Le Service des Routes poursuit ses

études et transmettra un dossier finalisé comprenant une demande de financement par les amendes de police.

## **Délibérations**

### **1 – Désignation d'un référent communal – Lutte contre le campagnol terrestre.**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du courrier de la Direction Départementale des Territoires concernant un plan d'actions 2018 pour la lutte contre le campagnol terrestre. Un référent communal doit être désigné, il sera chargé de relayer l'information vers les agriculteurs (calendrier de formation, bulletin de santé du végétal, journées techniques...) et de faire remonter les actions entreprises par les agriculteurs de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré désigne Monsieur Eric PICARD, référent communal pour la lutte contre le campagnol terrestre.

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **2- Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain communal.**

Monsieur Le Maire fait part à l'assemblée de la demande faite par Monsieur Jean Pierre LAFORGE afin d'utiliser une partie du terrain cadastré B 528 situé en dessous de la Maison Granet, pour en faire un jardin potager.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide :

- de mettre à disposition à titre gratuit une partie du terrain cadastré B 528 situé en dessous de la Maison Granet à Monsieur Jean Pierre LAFORGE à compter du 1<sup>er</sup> août 2018, afin d'y faire un jardin potager.
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention

Vote : Pour : 11                      Contre : 0                      Abstention : 0

### **3- Modification des heures du contrat CDD d' Adjoint d'animation : création de poste**

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale et notamment l'article 34,

#### **ARTICLE 1 :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au

fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint d'Animation, en raison des besoins de la collectivité pour assurer la garderie des enfants à l'Ecole et à la cantine de Viverols,

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- **La création** d'un emploi d'Adjoint d'Animation, permanent à temps non complet à raison de 13 heures hebdomadaires annualisées, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/09/2018,

Filière : Animation

Cadre d'emplois : Adjoint d'Animation

Grade : Adjoint d'Animation

Ancien effectif : 1

Nouvel effectif : 2

L'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel de droit public sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 :

. emploi à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % ;

. nature des fonctions : encadrement garderie école et cantine

. niveau de recrutement : BAFA

. niveau de rémunération : Cadre d'emploi de catégorie C - Echelle C1 –

Entre indice brut 347 et indice brut 407

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

**DECIDE** : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget,

Vote : Pour : 11      Contre : 0      Abstention : 0

#### **4- Réhabilitation de la salle des fêtes en salle polyvalente adaptée pour accueillir des spectacles vivants – APD et Plan de financement**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la présentation de l'APD (Avant-Projet Définitif) concernant le projet de réhabilitation de la salle des fêtes en salle polyvalente adaptée pour accueillir des spectacles vivants présenté le 13 juillet 2018 par l'architecte Mr Julien LESAGE.

Monsieur Le Maire présente le nouveau plan de financement concernant ce projet qui s'élève à la somme de 597 805 euros H.T.

Il informe également le conseil municipal des subventions accordées par le Conseil Départemental, le Conseil Régional et le DETR et du refus de la demande faite dans le cadre du DSIL.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- adopte ledit projet ci-dessus ;
- Sollicite une subvention FEADER auprès de l'Europe
- approuve le plan de financement ci-dessous :

. Montant H.T. du projet	597 805.00 euros
. CONSEIL DEPARTEMENTAL FIC	41 939.00 euros
. DETR 2018	150 000.00 euros
. FEADER	200 000.00 euros
. REGION	45 000.00 euros
. FONDS LIBRES	160 866.00 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à déposer toutes les demandes de subventions et à signer toutes les pièces devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

Vote : Pour : 9 Contre : 1 (PORTENEUVE) Abstention : 1 (MATICHARD)

#### **Questions diverses**

- Le collège de Saint Anthème nous remercie pour une subvention allouée pour les enfants de Viverols.
- Cimetière : 7 concessions sont libres et il y a eu 2 demandes qui pourraient être accordées après modification du règlement.

La séance est levée à 22H 15